

Délibération n°2020-05-20

Réf. Nomenclature « Actes » : 7.10

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Réaménagement des sites des Orgues et de Saint-Nazaire : mise à jour du plan de financement

Nombre de membres du conseil	
En exercice	102
Présents	76
Pouvoirs	18
Votants	94

L'an deux mille vingt, le 1^{er} octobre et à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 22 septembre 2020 par monsieur Pierre Chevalier, président, s'est réuni à Meymac.

Pierre Mathes est nommé secrétaire de séance.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- Élus ayant donné pouvoir :

Maryse Badia	à	Michel Pesteil	Laurence Boyer	à	Marc Bujon
Tony Calla	à	Philippe Pelat	Tony Cornelissen	à	Christophe Arfeuillère
Daniel Couderc	à	Gérard Arnaud	Sandra Delibit	à	Jean-Pierre Guitard
Robert Gantheil	à	Philippe Roche	Patrice Juillard	à	Patrick Jouve
Michel Lacrocq	à	Jean-François Loge	Laurent Nathalie	à	Gérard Loche
Nathalie Le Gall	à	Didier Beaumont	Sandrine Le Royer	à	Eric Ziolo
Christiane Monteil	à	Jean-François Michon	Catherine Nirelli	à	Jean-Pierre Saugeras
François Ratelade	à	Pascal Montigny	Franck Rebuzzi	à	Marie-Claude Lepage
Jean-Marc Sauviat	à	Marilou Padilla- Ratelade	Gilles Magrit	à	Jean-Marc Michelon

- Élus excusés :

Bivert Frédéric ; Bodin Jean-Marc ; Bourzat Michel ; Bredèche Robert (représenté) ; Coutaud Pierre ; Devallière Sébastien ; Escurat Daniel (représenté) ; Peyrat Nathalie ; Peyraud Stéphane ; Picano Carole ; Simandoux Nelly (représentée).

Le président rappelle que lors du Conseil Communautaire de juin dernier, ont été approuvés le lancement et le plan de financement du projet de réaménagement des sites emblématiques des Orgues et de Saint-Nazaire. Ce projet vise à améliorer et sécuriser l'accueil des visiteurs sur ces deux sites majeurs.

Il s'agit aujourd'hui d'autoriser un ajustement du plan de financement du projet afin d'y ajouter une contribution financière de la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de la contrepartie Leader.

Pour mémoire, le montant prévisionnel du projet est de 116 258 € HT et 139 509,60 € TTC.

Son calendrier prévisionnel est le suivant :

- Nov. 2020 > Janv. 2021 : conception – phase 1 – site de St-Nazaire (10 000 € TTC)
- Fév. 2021 > Avr. 2021 : conception – phase 2 – site des Orgues (10 000 € TTC)
- Mai 2021 : lancement de la consultation de travaux
- Juin 2021 > Avr. 2022 : travaux de fabrication et aménagement (120 000 € TTC)

Plan de dépenses prévisionnelles :

Nature des dépenses liées au projet	Montant € HT	Montant € TTC
Dép. maîtrise d'œuvre pour concevoir les aménagements (sur 2020-21)	16 666,67	20 000,00
Dép. travaux d'aménagement + fabrication mobilier (sur 2021-22)	99 591,33	119 509,60
TOTAL	116 258,00	139 509,60

Plan de financement prévisionnel :

Nature des dépenses HT en fin / TTC en gras	Dépenses		Financement			
	Montants dépenses	Total dépenses	DETR 30%	Leader 43%	Région 7%	Autofin. 20%
Dépenses de maîtrise d'œuvre pour concevoir les aménagements	16 666,67 20 000,00	116 258,00 139 509,60	34 877,40	50 000,00	8 138,00	23 242,60 46 494,20
Dépenses travaux d'aménagement + fabrication de mobilier	99 591,33 119 509,60					

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** ce nouveau plan de financement ;
- **AUTORISE** le président à solliciter la nouvelle subvention auprès de la Région.

A l'unanimité	
Votants	94
Pour	94

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Meymac, le 1^{er} octobre 2020



Le président,
Pierre Chevalier